
DECRET D/ 2021 / **181** /PRG /SGG**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE DE FINANCEMENT DES COMMUNES DE CONAKRY
« AFICCON »****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Constitution ;

La Loi L/2017/040/AN du 26 Mai 2017, portant Code révisé des Collectivités locales de la République de Guinée ;

Le Décret D/2018/169/PRG/SGG du 16 Août 2018, portant attribution et organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

Le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 Janvier 2021, portant Structuration du Gouvernement ;

Les Décrets D/2021/017 -018 -024 -028/PRG/SGG des 19, 21, 23, 27 janvier 2021 et D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;

Le Décret D/2020/185/PRG/SGG, portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence de Financement des Communes de Conakry ;

DECRETE

le 1er : Le Conseil d'Administration de l'Agence de Financement des Communes de Conakry (AFICCON) est constitué comme suit :

Président :

- **Docteur Yamory CONDE**, Secrétaire Général du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

Membres:

Monsieur SYLLA Ibrahima, Conseiller en charge de la Gouvernance à

publiques au Ministère de l'Economie et des Finances ;

Monsieur KAMANO Abraham Richard, Directeur National du Budget ;

Monsieur DIALLO Moustapha Marie, en service à la Direction Nationale Investissements Publics au Ministère du Plan et du Développement Economique;

Madame Gueye Oumou SARR, Directrice régionale de la ville et l'Aménagement du territoire de Conakry

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO, ONG Publiez Ce Que Vous Payez/Guinée

Madame Camara Aminata TOURE, Maire de la commune de Kaloum ;

Monsieur CAMARA Mamadouba Toss, Maire de la commune de Matamoras

Madame Baldé Habibatou, Agent technique ;

Madame Hadja Aminata Sangaré, Infirmière d'Etat.

le 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, **le 03 juin 2018**


PROFESSEUR ALPHA CONDE